cornèrcard

Adhésion à l'assurance protection juridique privée et circulation

☒ **Oui, je voudrais conclure l'assurance protection juridique privée et circulation avec la couverture suivante (veuillez cocher ce qui convient):**

Preneur d'assurance

☐ Couverture individuelle CHF 175 ☐ Couverture familiale CHF 230

Numéro de la carte sur laquelle la prime doit être débitée

Date d'expiration

☐ Visa ☐ MasterCard

Nom Prénom

Rue/n° NPA/lieu

Date de naissance Téléphone privé

Téléphone professionnel Téléphone portable

E-mail

Déclaration

La CAP Protection Juridique, Baslerstrasse 52, 8048 Zürich, est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance:

Prestations du service juridique de la CAP et prestations pécuniaires à titre de frais d'expertises, d'analyses, de justice, d'arbitrage, de médiation, cautions de droit pénal, d'honoraires d'avocat selon le tarif local habituel, de dépens et frais de voyage en cas de citation hors du canton de domicile en cas de:

– litiges de droit du travail avec l'employeur,
– litiges de droit du bail avec le bailleur,
– litiges avec les voisins,
– litiges résultant d'autres contrats conclus par l'assuré en tant que personne privée,
– défense pénale dans les procédures en cas d'infractions par négligence et administrative en cas d'infraction aux prescriptions légales régissant la circulation,
– dommages-intérêts et tort moral,
– conseils juridiques pour le droit des personnes, de la famille, du divorce et des successions.

Début et durée: L'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Prime annuelle:

– Couverture individuelle: CHF 175
– Couverture familiale: CHF 230

Prestations:

– Prestations du service juridique de la CAP
– Prestations pécuniaires jusqu'à concurrence de CHF 250'000 par sinistre, au maximum CHF 50'000 par sinistre pour frais juridiques et honoraires d'avocat lorsque le for ou le droit applicable est situé en dehors de UE/AELE
– La CAP peut se libérer de son obligation de servir sa prestation par une compensation du profit matériel du litige

J'autorise la Cornèr Banque S.A. à débiter automatiquement une fois par année de ma carte Visa ou MasterCard la prime de la couverture de mon choix (CHF 175 couverture individuelle, CHF 230 couverture familiale). Délai de résiliation 2 mois avant l'échéance.

Les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux **Conditions Générales d'Assurance (CGA)** qui s'appliquent à l'**assurance protection juridique privée et circulation.** Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse www.cornercard.ch/f/cg et me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance.

Extrait CGA – édition 01.2012

Intermédiation en assurance et protection des données: les données personnelles, mises à disposition dans le cadre de cette assurance, peuvent être transmises à l'assureur et sont traitées par la Cornèr Banque S.A. et l'assureur exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque S.A. dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier.

J'autorise la Cornèr Banque S.A. à utiliser mon adresse e-mail pour ses propres activités de marketing.

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date Signature du preneur d'assurance ✗

Veuillez compléter cette adhésion, l'imprimer et la retourner sous enveloppe fermée à:
Cornèr Banca SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano

O71

01. 2012